Flaxweiler, le 27 janvier 2026

**ADMINISTRATION COMMUNALE**

**FLAXWEILER**

# AVIS

Le public est informé que la décision du conseil communal du 16 septembre 2026, adaptant les tarifs de chancellerie, a été approuvée par arrêté grand-ducal du 19 janvier 2026 et par décision du Ministre des affaires intérieures du 21 janvier 2026, réf. FC05-2025-A542.

Connaissance et copie de la décision peut être prise au secrétariat de la commune.

Le Collège échevinal,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

Administration Communale Flaxweiler